

1^{re} ANNÉE

N° 1

JUILLET 1931

Retourne

L'ÉCHO

DU CALVAIRE

Bulletin de l'Association Amicale
des Anciennes Elèves
du Calvaire de Landerneau



Collection
Complète
9 Numéros

1931-1939

CHÈRES ASSOCIÉES,

Ce premier Bulletin vous apporte les remerciements de toutes vos anciennes Maîtresses, très heureuses de voir enfin s'établir un lien entre le Calvaire et ses nombreuses enfants si dispersées. Nous comptons sur votre dévouement pour grossir le nombre des adhérentes, beaucoup de vos anciennes compagnes ignorent encore la fondation de notre Amicale, c'est un recrutement confié à votre zèle. Merci d'avance.

Vous êtes toutes invitées à prendre part au Congrès régional des Adhérentes de Bretagne qui doit se tenir à Saint-Pol-de-Léon, le mercredi 22 Juillet. Il serait à désirer que cette assemblée fût très nombreuse; faites, s'il vous plaît, de généreux efforts pour que notre Amicale y soit bien représentée.

Dans les pages suivantes nous vous parlerons d'une façon plus explicite de ce Congrès. C'est pour laisser toute facilité d'y prendre part que la Retraite des Anciennes Elèves du Calvaire s'ouvrira seulement à 8 heures du soir, ce même mercredi 22 juillet. Toutes celles d'entre vous qui jouissent de la liberté nécessaire à une absence de quatre jours seront les bienvenues. Nous ne pouvons mettre à la disposition de nos chères Retraitantes qu'une installation de petite pensionnaire, c'est vous dire le pourquoi de notre timide invitation.

Pour la réunion de notre Amicale, notre appel est le plus pressant. Nous serions si heureuses de revoir en très grand nombre nos compagnes d'autrefois... nos anciennes élèves! Quels souvenirs à évoquer après des années d'intimité si grande, de vie si commune et une si longue séparation! Selon les Statuts, dont il vous sera donné lecture, cette assemblée annuelle est obligatoire.

Elle est fixée au dimanche 26 juillet afin de ne pas imposer deux voyages à nos chères Retraitantes. Vous trouverez dans les pages suivantes le programme de cette journée.

Nous vous demanderons de bien vouloir exprimer vous-mêmes vos désirs pour ce petit bulletin annuel. La longue liste des Adhérentes remplit pour cette fois plusieurs pages qu'il sera possible à l'avenir de consacrer à un sujet intéressant la grande famille des Anciennes; nous comptons sur votre simplicité pour nous donner votre pensée. Vous vous étonnerez peut-être, ignorant les statuts de notre Association, de trouver deux catégories d'adhérentes. Elle se compose en effet de membres Titulaires, Anciennes Elèves, et de Membres Honoraires, amies de la maison,

Une troisième catégorie, inutile à signaler dans les pièces officielles et cependant bien appréciée est celle que forment nos chères Religieuses. Si vous le voulez bien, nous les nommerons, nos Orantes, et le prochain Bulletin vous donnera leurs noms. Elles sont nombreuses, ces chères anciennes Elèves, qui, du fond de leurs cloîtres, de leurs hôpitaux, de leurs écoles, de leurs orphelinats, de leurs missions, ont promis, à défaut de cotisation que la pauvreté ne leur permet pas de verser, la très précieuse aumône de leurs prières. Dès aujourd'hui nous leur adressons un merci reconnaissant.

Et maintenant, chères Associées, unies dans une mutuelle prière, demandons au Bon Dieu de bénir notre Calvaire, ses œuvres et tout particulièrement notre petite Association.

Origines de notre Amicale

En ce premier numéro, nous devons à nos chères Anciennes quelques informations sur l'origine et le développement de notre petite Amicale. La semence porte ses fruits... l'arbre étend ses rameaux.

Dans le courant du mois de juin 1929, Mlle Danguy des Déserts, de Daoulas, se présentait au Calvaire. Déléguée par M. le Vice-Amiral Exelmans, Président de la Fédération Nationale des Amicales de l'Enseignement catholique, pour la section diocésaine de Quimper et de Léon, elle accomplissait sa mission dans le secteur qui lui était confié (canton de Landerneau), s'informer si les écoles libres avaient une Amicale et, dans l'affirmative, en demander la représentation au Congrès de l'Union régionale de Bretagne qui allait s'ouvrir, le mois suivant, à Sainte-Anne d'Auray, pour la ratification des statuts.

A son étonnement et, avouons-le, un peu à notre confusion, nous lui répondîmes négativement, mais en lui promettant de prendre en considération le vœu ardent des chefs de la Fédération.

En face des bouleversements apportés dans l'Enseignement libre par les lois néfastes du début du siècle, les autorités catholiques s'étaient émues et avaient senti le besoin de s'unir pour grouper, autour de chaque école, un foyer de zèle et d'amitié, qui serait un soutien matériel et moral pour l'école, en même temps qu'il assurerait aux anciens élèves, adhérents du groupement, les bienfaits et les joies d'un apostolat collectif.

Cependant, cette belle et généreuse pensée ne pouvait se réaliser que si elle rencontrait les dévouements nécessaires pour promouvoir la fondation de ces Amicales. Ces dévouements ne manquèrent pas, et c'est ainsi que Mlle

Danguy des Déserts dont nous saluons ici avec reconnaissance l'efficacité des courses apostoliques, posa le premier jalon dans la fondation de notre petite Amicale.

A ces premières instances, d'autres voix autorisées se joignirent pour nous presser vivement d'entrer dans ce mouvement d'inspiration nettement catholique, encouragé en termes si consolants par Sa Sainteté Pie XI.

De fait, autour de nous, pensionnats, collèges, écoles, avaient leur Amicale. Le Calvaire pouvait-il se tenir à l'écart? Nos Anciennes ne viendraient-elles pas, nombreuses, confiantes, empressées, collaborer à cette œuvre salutaire?..

Étudié, médité, approfondi, le projet, qui s'imposait, fut bientôt mûr pour l'exécution, et la Retraite annuelle de juillet qui réunit en grand nombre nos chères Anciennes, nous sembla le moment opportun, désigné par la Providence, pour leur faire les premières ouvertures de l'œuvre qui allait tenir, désormais, une si grande place dans notre cœur.

Le 27 juillet 1930, jour de clôture de la Retraite et 54^e anniversaire de la Consécration de notre Chapelle, où tant de générations d'enfants s'agenouillèrent, la grande salle de famille réunit les 60 Retraitantes. Quelques autres anciennes empêchées les jours précédents, étaient accourues pour assister à cette première assemblée, qui allait poser les fondements de l'édifice. Dans un précédent entretien, nous avions fait connaître aux intéressées, le but de l'Amicale, les efforts qu'elle réclame, l'ensemble des Statuts sur lesquels elle repose. Il s'agissait, en ce jour, de procéder aux élections du Conseil. A l'unanimité, les noms proposés, rappelant tous un passé de fidélité affectueuse et dévouée furent acclamés et il se trouva définitivement constitué :

Présidente : Madame Pierre Crouan. Marie Crouan.

Sous-Présidente : Mademoiselle Jeanne Lervannec.

Secrétaire : Madame Caroff, Marie Cloître.

Trésorière : Mademoiselle Guéguen.

Conseillères : Mesdames Créach, Louise Kerautret; Péria, Amélie Proal; Soubigou, Eugénie Dubois; Roudaut, Marie Kervenno; Inizan, Joséphine Fagon; Amédée Le Meur, Thérèse Le Gall.

Mesdemoiselles Laetitia Crouan, Marie Le Goaziou.

Cette réunion très intime et très simple nous laissa un souvenir réconfortant. Elle confirma nos espérances en l'épanouissement d'un mouvement qui, en assurant le développement de l'éducation religieuse reçue au Pensionnat, offre à ses membres le moyen de travailler à la Cause, si combattue, de l'Enseignement catholique en France.

Grâce à l'intelligente et dévouée activité de notre chère Présidente, Madame Crouan et de tout le Conseil, les démarches nécessaires à la reconnaissance légale de notre Association furent faites, les Statuts déposés à la Sous-Préfecture et dans le *Journal Officiel* du 23 Janvier, on lisait : « Déclaration du 13 Janvier 1931. Association Amicale des Anciennes Elèves du Pensionnat du Calvaire de Landerneau. But : maintien des relations amicales, soutien de l'école et de ses œuvres. Siège social : Pensionnat du Calvaire, Landerneau (Finistère) ». Notre Amicale était ainsi définitivement et officiellement établie.

Elle n'a pas tardé à prouver sa vitalité; le nombre des adhérentes a déjà quadruplé : c'est un beau résultat ; nous remercions bien vivement toutes celles qui y ont contribué et dont le zèle affectueux travaille encore avec succès. Que Dieu veuille le bénir et le récompenser.

Congrès régional des Amicales Catholiques de Bretagne

Pour donner une idée bien exacte de cette réunion, rien ne nous paraît meilleur que l'article paru dans la Semaine Religieuse de Quimper et de Léon du 19 Juin :

« Sous le haut patronage de S. E. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon et de LL. EE. les Evêques de Bretagne, du comte de Guébriant, conseiller général du Finistère et maire de Saint-Pol-de-Léon et de M. Henri Poupon, président général de la Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique de France, l'Union régionale des Amicales de Bretagne tiendra son deuxième Congrès, le 22 juillet prochain, à Saint-Pol-de-Léon.

« L'avenir spirituel de nos enfants, comme le sort de la famille française, est lié à la question scolaire qui ne sera convenablement résolue que si nous obtenons, en cette matière, une équité sans laquelle la liberté d'enseignement n'est qu'un leurre. A cet effet, une réunion et une manifestation comme le Congrès auquel nous vous invitons a une grande importance et il est du devoir de tout catholique de cette région bretonne d'y participer de son mieux. Toutes les Amicales des quatre diocèses de notre Union sont instamment priées de s'y faire représenter par le plus grand nombre possible de membres. Les ecclésiastiques, le personnel enseignant, tous les amis de l'Ecole libre sont également invités.

« Vous trouverez ci-joint le programme, les documents à consulter et des bulletins d'adhésion, permettant

« aux congressistes qui les auront utilisés d'avoir leurs places réservées aux réunions, de prendre part au banquet et, s'ils le désirent, d'être logés économiquement par les Etablissements scolaires de Saint-Pol.

« Il est très désirable que les envoyés d'une même Amicale se groupent, non seulement pour se rendre mutuellement service, mais aussi pour donner une impression d'ordre, de cohésion et de force, et que, dans le même but, les Amicales se groupent (par secteurs et ceux-ci) par Section diocésaines.

« La circulation des trains d'été entre Paris et Roscoff facilitera beaucoup le voyage des congressistes du Nord de la Bretagne, leur permettant d'arriver le matin et de rentrer chez eux le soir. Ceux du Morbihan et du Sud-Finistère peuvent recourir à des auto-cars loués en commun par les membres d'une Amicale ou de plusieurs Amicales voisines : les jours seront longs, la température agréable, la promenade bien belle. Nous savons que de nombreuses Amicales tiendront à montrer, par des réalisations de ce genre, la foi et l'énergie qui les animent.

Le Président de l'Union Régionale de Bretagne :

ELIE DE LANGLAIS.

Programme :

8 heures. — Messe à la Cathédrale.

9 h. 30. — Première réunion. 1° Salut à LL. EE. les Evêques de Bretagne, au président général et au président régional : Amiral Exelmans, président de la section diocésaine de Quimper et de Léon. 2° Rapport régional : M. Elie de Langlais, président de l'Union régionale de Bretagne. 3° La vie d'une Amicale : M. Le Jamtel, président de la Section du diocèse de Saint-Brieuc.

12 heures. — Banquet (prix 15 francs, payé sur place).

14 heures. — Deuxième réunion. 4° Les Amicales Féminines : Madame Gogé, déléguée des Amicales des secteurs de Saint-Pol. 5° Notre glorieux centenaire : M. le Chanoine Le Dugue, directeur des œuvres diocésaines de Vannes. 6° Discours du Président général. 7° Allocution de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

NOTA. — S'inscrire chez M. André, secrétaire-trésorier du Comité du Congrès à Saint-Pol-de-Léon.

RETRAITE DES ANCIENNES ELEVES

Elle s'ouvrira le mercredi 22 juillet, à 8 heures du soir et sera prêchée par le R. P. de Lasterye du Saillant, de la Compagnie de Jésus.

Est-ce le lieu et le moment d'exprimer à nos chères Retraitantes notre vif désir de voir bien compris et suivi

le Règlement de la Retraite. Les heures libres, assez nombreuses, doivent être employées à la lecture, à de solitaires méditations et il serait bien à désirer qu'un grand silence règne un peu partout sauf à l'heure de la Réunion commune, de 1 heure à 2 h. 1/4. Nous demandons également au Réfectoire le plus complet silence. La lecture pourra ainsi être comprise et appréciée de toutes, la lectrice n'aura aucune fatigue et le service y gagnera beaucoup de rapidité. Sauf imprévu, voici le règlement journalier:

6 heures, Lever — 6 h. 3/4, Prière, Méditation — 7 heures, Sainte Messe — 8 heures, Petit déjeuner, temps libre — 9 h. 1/2, Instruction, Confession, Chant, Lecture — 11 h. 10, Examen Particulier — 11 h. 1/2, Déjeuner, Récréation — 1 heure, Réunion commune — 2 h. 1/2, Instruction, Temps libre — 5 h. 1/4, Chapelet — 5 h. 1/2, Instruction — 6 h., Dîner — 7 h., Récréation — 8 h. 1/2, Salut — 9 h., Coucher.

Le prix de la pension est de 40 francs.

Réunion annuelle statutaire de l'Association

Le Dimanche 26 Juillet, nous espérons, chères Adhérentes, vous voir en très grand nombre répondre à notre très pressant appel. Il sera si bon de se retrouver, de prier ensemble et de sentir toujours l'union entre toutes demeurer très étroite en dépit des longues séparations.

Voici le programme très simple que nous vous proposons:

7 h. 1/2, Grand'messe. Clôture de la Retraite.

11 heures, Messe basse pour les dernières venues.

Déjeuner.

1 heure, Visite au cimetière. Chant du « De Profundis » pour nos si nombreuses disparues.

1 h. 1/2, Réunion.

3 heures, Vêpres, Bénédiction du Saint-Sacrement, Te Deum, Thé.

Nous nous excusons de ne pas vous convier à un banquet, ce seul mot semble si déplacé près du nom de Calvaire; il vous sera demandé une petite aumône de 5 fr. pour le modeste déjeuner.

De nouveau, chères Associées, nous vous disons de tout cœur et très affectueusement: Venez nombreuses et soyez les bienvenues dans ce Calvaire qui n'a jamais cessé d'être vraiment tout vôtre. »

Pour simplifier le recouvrement de la cotisation annuelle, il nous semble préférable de vous demander de bien vouloir la remettre en ce jour.

Prière à toutes les Associées qui voudront bien répondre à notre appel d'envoyer au plus tôt leur adhésion.

La vie au Pensionnat

Chères Aînées,

Nos bonnes Maîtresses nous ont demandé de vous donner un bref aperçu de notre année scolaire 1930-1931. Nous leur obéissons volontiers, car c'est un honneur pour notre génération d'inaugurer le petit Bulletin de l'Amicale des anciennes élèves du Calvaire, et une joie de contribuer à vous faire plaisir. Mais nous sollicitons votre indulgence, chères Aînées, pour des Cadettes encore très inexpérimentées dans l'art d'écrire et peu riches de loisirs.

SOUVENIRS D'UN PREMIER TRIMESTRE

1^{er} Octobre 1930. — Adieu vacances!... c'est la rentrée!

Dans la grande allée ombragée de peupliers à la riche parure d'automne, des groupes de fillettes mélancoliques ou joyeuses, c'est le secret de chaque cœur, se dirigent vers le vieux Monastère qui abrite depuis plus d'un siècle des générations d'enfants. Au seuil du cloître hospitalier, le bon Père Saint Benoît, toujours grave, regarde, du haut de son piédestal de granit passer cète belle jeunesse.

Au grand parloir, nos chères Maîtresses nous accueillent avec des sourires si engageants qu'ils mettent en fuite à l'instant les appréhensions les plus pessimistes des nouvelles et réconfortent les anciennes. Nous donnons un dernier baiser à nos parents bien-aimés qui s'éloignent pleinement rassurés, malgré la tristesse de la séparation. La grande porte de chêne s'ouvre pour recevoir les oiseaux envolés rentrant au nid.

Au Pensionnat, la vie recommence, nouvelle et pleine d'imprévus pour les unes, familière déjà aux autres. Entre fillettes, la connaissance est vite faite; le soir, quand la cloche donne le signal de la prière, le chagrin s'est calmé, les larmes ont été essuyées. Au dortoir, hélas! elles coulent de nouveau. Fatiguées du voyage, de leur journée d'émotions, apeurées par l'immensité un peu obscure du dortoir, les nouvelles cherchent la tendresse de leur maman, leur petit cœur se brise, et il faut toute la vigilante affection des bonnes maîtresses du dortoir, pour consoler ces âmes endolories.

Le lendemain, on est un peu ahuri de se réveiller au Calvaire; on se frotte les yeux; des larmes coulent encore; mais les anciennes deviennent de véritables petites mères, et l'ange de la charité aidant, le sourire revient et tout le monde est prêt à l'heure pour descendre à la chapelle.

Quelle joie de se retrouver dans ce cher sanctuaire

où nous avons si souvent prié avec ferveur; où nous avons vu se dérouler avec tant de solennité et de piété les grandes fêtes de l'année. Nous l'aimons, cette chapelle si gracieuse où nous avons reçu tant de grâces de force et de consolation. Aussi, c'est de toute notre âme que nous prenons, aux pieds de Notre-Seigneur, et durant la Messe du Saint-Esprit, les résolutions les plus généreuses.

Pour nous confirmer dans ces bons propos, la retraite d'ouverture des classes nous est bientôt donnée. D'accord avec nos Maîtresses, Monsieur l'Aumônier a fait appel au dévouement d'un prêtre dont le nom se mêle aux souvenirs des générations de 1880 à 1900 : Monsieur Louis Le Boëtté, aujourd'hui recteur du Tréhou.

Dès la Première instruction, le prédicateur reprend contact et combien ému! — avec son vieux et cher Calvaire. Des larmes plein la voix, il nous dit son bonheur de se retrouver dans la chapelle où il connut les saintes joies de sa première Messe. Quelle consolation pour lui d'évoquer le souvenir, précieux aussi à toutes les anciennes du bon monsieur Suzeau, l'aumônier vénéré, le parrain aimé, si paternel à tous, et qui donna au Calvaire un bon tiers de sa vie toute de zèle et de dévouement.

Pendant trois jours, nous sommes sous le charme de la parole simple mais si prenante de monsieur le Prédicateur. Monsieur Le Boëtté aime profondément Notre-Seigneur et sa Sainte Mère; et cet amour, il veut le communiquer, avec le culte du devoir, aux enfants du Calvaire. C'est la partie dogmatique de la retraite, celle qui inclinera la volonté à être généreuse. Mais il y en a une autre que l'on pourrait appeler la partie historique et documentaire. Alors, l'ancien aumônier des marins renaît pour nous retracer les tragiques souvenirs des Dardanelles pendant les années si angoissantes de la grande guerre. Remontant plus loin encore dans le passé, nous écoutons avec un plaisir toujours grandissant, le collégien en vacances chez le bon parrain raconter ses aventures. Amusantes, histoires tant aimées des pensionnaires : grappe de raisin volée au cher oncle, gros larcin qu'il faut confesser à l'intéressé... Le petit Louis n'imagina-t-il pas un jour, pour satisfaire sa curiosité indiscrete, de s'enfermer dans le confessionnal pendant une instruction de la retraite prêchée aux Religieuses, avide de connaître ce qu'un prédicateur pouvait bien reprocher à des âmes si parfaites!... et, nous avoua-t-il, « il s'y ennuya comme un rat mort! »

Mais la note humoristique renforce seulement la note sérieuse; le prédicateur poursuit son but. Veut-il nous parler de dévouement, nous tracer un portrait de la jeune fille modèle?... C'est encore à ses souvenirs d'enfance

qu'il a recours. A cette époque, quelques grandes élèves restaient au Pensionnat pendant les vacances; on organisait des excursions dans les alentours de Landerneau, monsieur Suzeau en était le Mentor respecté et aimé. Mais pouvait-il laisser en cage ses deux neveux, Louis et Eugène?... C'est ainsi que monsieur le Boëtté put apprécier les vertus d'une de nos aînées, Julia Kérautret. Avait-on à porter un panier assez lourd?... Julia était là toujours disposée à se dévouer. Fallait-il organiser un jeu? Julia en était le boute-en-train. Et tout cela avec une modestie et une douceur que tous admiraient. Julia Kérautret, devenue plus tard Mère Marie-Antoinette du Sacré-Cœur, fut envoyée par ses Supérieurs au Calvaire de Jérusalem, d'où la guerre devait la chasser pour la remener en France, où elle mourut saintement, et jeune encore, au Calvaire d'Angers en 1915. L'exemple de cette âme angélique nous a vivement émues; et au fond du cœur, chacune a formé le secret désir de marcher sur ses traces, en pratiquant son aimable dévouement. Nous garderons un bon et pieux souvenir de cette retraite; et c'est sous l'influence de ces excellentes impressions que nous entrons dans notre nouvelle année scolaire.

La vie n'est pas monotone au Pensionnat du Calvaire: nos chères Anciennes le savent d'expérience. Travail et récréations de tous genres alternent avec une opportunité parfaite. L'initiative de nos Maîtresses dévouées, ou même de chacune des classes chargées de récréer le Pensionnat le dimanche soir, n'est jamais à court : séances de projections, de phonographe, saynètes, Guignol, concerts, réceptions littéraires; distractions ordinaires et très appréciées des Pensionnaires, dont le but réel est d'élever les âmes et de parfaire notre éducation intellectuelle et morale.

Le temps fuit, par conséquent, avec une rapidité vertigineuse... et nous voici au 8 Décembre, jour faste entre tous au Pensionnat. C'est la fête patronale de la maison dont la chapelle a pour titulaire le vocable de l'Immaculée-Conception. Et c'est le jour traditionnel des réceptions d'Enfants de Marie. Vous pourrez avoir le plaisir, chères Aînées, de relire votre nom sur les registres de la Congrégation, et d'y retrouver ceux de vos compagnes de cérémonie peut-être oubliés.

Le soir, la procession aux flambeaux, dont le souvenir reste toujours si vivant au cœur des élèves du Calvaire, nous réunit dans un dernier chant d'amour aux pieds de notre bonne Mère du Ciel.

Depuis de longues années, on inaugure à cette procession les fameux capulets blancs, note joyeuse qui plaît

à toutes, anciennes et nouvelles, et ajoute un charme pyrénéen au défilé de lumières : « Petites Bernadettes » nous appelait le Révérend Père Matheo lors d'une visite au Calvaire. Nous nous groupons pour un dernier « Magnificat » aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, dans sa chapelle qui fut autrefois le sanctuaire des Premières Communions et reste celui des cérémonies conventuelles.

La fête de l'Immaculée-Conception annonce Noël. Le 24 Décembre, à 6 heures du soir, on éteint les feux. Quelques heures plus tard, des chants harmonieux nous réveillent : « *Levez-vous, mes sœurs, levez-vous!... Mes sœurs, levez-vous à la ronde; Venez adorer à genoux, un Dieu né parmi nous!...* » Sous les voûtes de la chapelle gothique, les cérémonies se déroulent avec plus de splendeur et de piété que jamais. Chacune chante de tout son cœur; ce ne sont plus les cantiques à plusieurs voix et avec accompagnement de piano du « temps jadis »; c'est le beau plain-chant grégorien tout uni, mais si priant! Et puis la fée électrique nous prodigue maintenant ses flots de lumière; notre nuit de Noël est aussi brillante que le jour.

Après les douces émotions de la Messe de Minuit et de celle de l'Aurore, les joies toutes familiales du réveillon; brioche et chocolat. Quelques bonnes heures de sommeil et nous nous retrouvons près de la Crèche du Saint Enfant Jésus pour la Messe du Jour. Le cher petit Bambino ! lui, en donnons-nous des abris pour celui que Bethléem lui refusa!... Chaque classe a sa crèche, depuis le jardin d'enfants jusqu'aux Cours de Brevets et de Baccalauréats. Et jolies, et soignées; jardins français et anglais, où paissent de nombreux troupeaux, en compagnie de leurs bergers, qui voisinent avec les Mages et avec... les poupées. S'il fait un temps passable, suivez-nous au bois. Chaque anfractuosité de terrain, chaque grosse racine à fleur de terre est devenue une délicieuse crèche au toit de mousse. On allume de petites bougies, et la procession s'arrête à chaque grotte pour saluer l'Enfant Jésus d'un vieux Noël chanté par cœur à pleine voix.

La journée est rapide, car on se couche de bonne heure; le lendemain, on a le plaisir de préparer le sac de voyage, de souhaiter la bonne année aux chères Maîtresses qu'on reverra bientôt, puis... un tour de cadran, et nous voici qui dans le train, qui en auto, toutes en route pour la maison!... Kénavo.

ANNÉE 1931

« Le second trimestre », disent nos maîtresses, « c'est celui du travail sérieux et assidu » : Qui songe à la paresse quand le carême s'estompe dans le lointain, et que les vacances de Pâques sont à trois longs mois de distance?

Pas de longs préparatifs pour se mettre aux études, les marques des livres indiquent encore les leçons, le plan du travail est tout à fait; vite à la besogne!...

Hélas!... nous ne pensions pas avoir la grippe en poche!.. Voulez-vous son odyssée?... écoutez-là; mais... ne nous plaignez pas.

Visite inopportune au Calvaire en janvier 1931

Le premier jour de l'année,
Hiver, tristement assis
Auprès de sa cheminée,
Grignote un croûton rassis.
Mais voilà que, de la porte,
Un quidam a heurté l'huis :
« Une visite?... Qu'importe!
« Diversion à mes ennuis. »

Et la Grippe et la Paresse
Ayant montré leur minois,
Hiver, en homme du monde,
Et leur baise les dix doigts.
Puis, comme il faut qu'on échange
Le traditionnel souhait,
De leur douce voix d'archange
Ces dames d'abord l'ont fait.

Hiver, eu homme du monde,
A son tour offre des vœux :
« Eh! Que le ciel me confonde
« Si vraiment à toutes deux
« Pour étrennes je ne donne...
« ... Un pensionnat à gâter!
« Vous, Dame Grippe, ma bonne,
« D'un rhume allez donc doter.

« Les élèves du Calvaire.
« Vous, Paresse, gentement,
« Comme vous savez le faire
« Leur vanterez l'agrément
« Du « *plumard* » et des bouillottes.
« Avant que les cours n'aurent
« Repris, ces petites sottes
« A leur lit aspireront. »

Hiver dit. Aussitôt, leste,
Madame Grippe excitant
Paresse à se montrer preste,
De concert, clopin-clopat,

Nos commères — l'on s'en doute —
Partirent pour Landerneau,
Avec leur feuille de route
Et de fièvre un gros boisseau.

Hiver, toujours bon prophète,
Avait dit la vérité.
Son œuvre est bientôt complète.
Chacune de son côté,
Grippe et Paresse ravies
Ont suscité bien des maux :
Rouges, tout épanouies,
Vingt pensionnaires ont chaud.

Mais aussi, prêtant l'oreille
Aux moindres quintes de toux,
Une mère est là qui veille
Avec dévouement sur nous;
Oublieuse de sa peine
Et souriante toujours,
On la voit glisser, sereine,
De lit à lit, tour à tour.

Du lait pur et des tisanes,
Du sirop adoucissant
Et, pour les bibliomanes,
Quelque livre intéressant.
A chacune elle prodigue
Ses trésors de charité.
Aussi, voilà qu'elle endigue
La fièvre au pouls agité.

Déconfite et bien penaude,
Lors, savez-vous ce que fit
Dame Grippe la rougeaude
Au bon sens un peu... moisi?...
D'une poudre d'escampette
La commère fit l'achat;
Puis, sans tambour ni trompette,
Après un dernier « Ab... chat! »,

Elle repassa la porte
Avec la toux, son poison,
Mais Paresse fit en sorte
De prolonger sa saison
Notre gardienne indulgente
Voulut bien fermer les yeux
Et la compagnie dolente
Retrouva son air joyeux.

« Nous serons sages, prudentes »,
Promettent bien gentiment
Toutes les convalescentes
Pleines de bons sentiments :
« A l'envi reconnaissantes,
« Nous voulons faire plaisir
« A la maman si aimante
« Qui prévient tous nos désirs ».

Au joli mot d'une ancienne,
Finement elle sourit :
« J'aurais bien voulu qu'advienne
« De mon temps joie de ce prix.
« Du vin chaud, des madeleines,
« Un tour de cadran au lit!
« Pour avoir pareille aubaine
« Vite, rentrons au vieux nid ».

Eh bien, oui, chères aînées
Venez souvent parmi nous
Toujours, vous êtes aimées
Toujours, vous serez chez vous.
Tout le vieux et cher Calvaire
Qui nous fut si bon séjour
Vous nomme dans sa prière,
A la messe, chaque jour.

Avec cet intermède doux-amer, il fallut dire adieu à la séance traditionnelle de la fête des Rois; puis, lorsque chacune eut repris le règlement, on dut travailler dur pour rattraper le temps perdu. Mais la bonté de nos chères maîtresses nous procura des compensations.

Au mois de Février, nous eûmes, grâce à la bienveillance des zélées Directrices du Patronage de jeunes filles de Landerneau, une belle séance qui nous a laissé de bien agréables souvenirs. Les jeunes artistes représentèrent, avec beaucoup d'entrain et de sentiment, « Cœur de Gitane », drame touchant, où la charité chrétienne triompha de la haine, et le pardon généreux désarma la vengeance. Les aimables actrices nous faisaient pleurer après nous avoir fait rire aux mésaventures du « Mariage de Simone ». Nous les avons félicitées chaudement, et nous les avons bien remerciées d'avoir secondé si aimablement la délicate intention de leurs dévouées directrices.

Cette séance, devenue traditionnelle depuis plusieurs années, remplace avantageusement pour nous la matinée dansante du mardi-gras. Devant l'envahissement des danses ont jugé de leur devoir de supprimer ce passe-temps,

sés ont jugé de leur de voir de supprimer ce passe-temps, actuellement déplacé au pensionnat du Calvaire. Nous n'avons pas perdu au change.

Pour témoigner de notre gratitude, nous avons eu à cœur de donner un Carême de piété et de travail, coupé cependant de belles et bonnes distractions. Monsieur l'Aumônier, toujours disposé à nous faire plaisir en saisit une occasion favorable. Monsieur l'abbé Colliot, vicaire à Landerneau, et maître de chant à Saint-Houardon, eut la bonté de se rendre aux instances de monsieur l'Aumônier pour nous donner, par phonographe, une audition de chants liturgiques exécutés par le chœur des moines Bénédictins de l'abbaye de Solesmes. Dans une allocution charmante, il nous exprima sa joie de se trouver devant un auditoire « aussi choisi et si bien préparé » à goûter ces belles choses, et il nous exposa, avec l'art d'un connaisseur, les beautés du chant Grégorien. Nous nous sommes laissé dire, qu'au Calvaire de Landerneau, le chant est tout entier au service de la prière, selon les disciples de la mélodie grégorienne et les saintes exigences de la liturgie. Nous entendîmes alors le « Requiem », « l'Absolve » qui nous émurent profondément. Le « Salve Regina » dont Monsieur l'abbé Colliot nous lut une brève analyse de Huysmans, adaptant cette sublime prière aux trois âges de la vie : l'enfance confiante et candide; la maturité luttant contre le mal, la douleur, le désespoir; et enfin la vieillesse qui entrevoit le Ciel au delà du tombeau. Le chant suppliant des moines rendait encore plus pénétrante la beauté de cette prière. Nous avons apprécié ensuite les plus beaux morceaux du Temps de la Septuagésime et du Carême: le « Mediavita » et le « Christus factus est », et enfin le « Kyrie » et l'Agnus Dei » de la messe du Temps Pascal. Petites et grandes jouissaient à l'envi de cette prière chantée si magnifiquement; et combien pâles, en comparaison, nous apparaissaient les chœurs de concerts, bien qu'artistement exécutés. Séance inoubliable, qui restera pour nous un des meilleurs souvenirs de notre vie de pensionnaires.

Et maintenant, l'« alleluia » entendu, il faut songer aux vacances. Nous vous reviendrons en juin chères aînées, avant de prendre la clé des champs pour les grandes vacances.

TRIMESTRE D'ÉTÉ

Toujours trop courtes ces vacances de Pâques, surtout si le beau temps les a favorisées comme cette année; mais elles ont réparé les forces, et le trimestre va être si chargé qu'il passera comme un rêve. Il débuta par une

cérémonie très émouvante. Le dimanche, 3 Mai, nous eûmes l'insigne faveur d'assister à la Profession religieuse perpétuelle de Mère Marie du Christ. A 9 h., la grande messe solennelle fut chantée par le Révérend Père Pichon, des Pères du Saint-Esprit, l'un des trois missionnaires frères de la nouvelle professe et aumônier des Orphelins d'Auteuil. Il officia avec une grande piété, et ce fut très émouvant quand le frère descendant les degrés de l'autel, vint porter à sa sœur le Pain des forts. La Messe terminée, l'oncle de Mère Marie du Christ, le Révérend Père Lejeune, Oblat de Marie Immaculée, qui compte tant d'années de fécond labeur dans l'apostolat de notre ancienne Nouvelle-France en Amérique, s'avance à la grille de la Tribune de la Sainte Vierge, et prononce d'une manière originale et pittoresque un vrai sermon de missionnaire, où il résume la vie religieuse en ces simples mots : perfectionnement de chaque jour.

A l'issue du sermon, Mère Marie du Christ s'approche de la grille et, s'agenouillant, prononce d'une voix ferme et résolue les Vœux qui la font pour toujours l'épouse du Christ. Puis, prosternée sur le drap mortuaire, symbole de sa séparation d'avec les « choses du siècle ». Sa vénérable mère, Madame Pichon, est admirable de sérénité. Elle contemple avec une foi profonde cette cinquième enfant qu'elle donne à Dieu, la dernière de sa nombreuse famille, dont tous les membres sont au service du Seigneur. Un « Te Deum », solennel et vibrant, traduit l'émotion des âmes, qu'enchantent toujours le sacrifice.

Le dimanche de la Sainte Trinité, 31 Mai, s'ouvrait la retraite préparatoire à la Communion solennelle. Monsieur l'abbé Le Berre avait accepté de la donner. Nous avons su apprécier sa parole si convaincante et sa piété liturgique si intense. Ce fut une belle et bonne préparation à la fête du Très Saint-Sacrement, où de tradition ancienne se célèbre au Calvaire la Communion solennelle.

Le passé et le présent ne sont plus identiques si l'on ne considère que l'apparat extérieur, mais l'esprit est le même. Celles de nos Maîtresses qui ont vécu, comme nous, leur enfance au Calvaire, nous racontent volontiers leurs souvenirs du Grand jour: le retour par dehors de la dernière instruction du mercredi; à la sortie du portail de la cour on apercevait, par les fenêtres ouvertes des dortoirs, les voiles et les toilettes de mousseline, vision de pureté qui s'harmonisait si bien avec l'état des âmes tout proches d'une dernière absolution. Et la prière du soir, plus fervente que jamais; et ce sacrifice si généreusement offert de ne pas ouvrir, dès l'arrivée au dortoir, les étuis et les écrins qui renfermaient les témoignages d'une affection si tendre et si délicate.

Le matin du jeudi était joyeux, mais recueilli. Les premières Communiantes avaient leur Ange du pensionnat pour présider à leur toilette; mais toutes ambitionnaient l'honneur de mettre au moins une épingle à l'une ou l'autre des privilégiées, et de prévenir leurs besoins pour que nulle préoccupation terrestre n'obscurcisse leur bonheur. Non l'esprit n'a pas changé; nous sommes, chères Aînées, ce que vous avez été.

En notre temps, c'est la grande chapelle qui reçoit les heureuses pensionnaires, mais sa parure de fleurs et de cierges encadre toujours les rangées de nos toilettes blanches. Et cette disposition permet aux parents et aux amis de jouir tout près de leurs enfants des belles cérémonies liturgiques de la fête. Après la Messe de Communion, où monsieur le Prédicateur, que nous ne devons posséder que le matin, a su synthétiser si bien la dévotion à l'Eucharistie et à Marie, bases de notre vie spirituelle et garant de notre fidélité aux engagements renouvelés de notre Baptême, a eu lieu une première rencontre des enfants et des parents, encore tout émus des grâces reçues.

A 9 h. 1/2, sonnait la grand'messe. Depuis l'année dernière, M. l'abbé Colliot vient avec la maîtrise de Saint-Houardon, et la jolie petite troupe de soutanelles rouges et de rochets à dentelle donne un charme de plus à la vision idéale de la chapelle. Les petits choristes chantent le verset de l'Introït et celui de l'Alleluia avec des voix d'anges merveilleusement formées.

A l'ite missa est, s'organisait la procession du Très-Saint-Sacrement. Le temps était radieux. La longue théorie blanche s'est déroulée au cloître et au jardin, précédant l'ostensoir que portait le Révérend Père Bruno du Monastère de Kerbénéat, et entouré des communiantes solennelles, des Benjamins jetant des fleurs, des Enfants de Marie portant les flambeaux, et d'un nombreux clergé. Monsieur l'Aumônier dirigeait les cérémonies, chargé qu'il remplit si bien.

Le reposoir a sa place toute naturelle au centre du cloître, au pied du beau calvaire de granit; il était merveilleusement fleuri, grâce à de généreuses amitiés, et en dépit des mauvais jours précédents. C'est la première de nos processions du Très-Saint-Sacrement; ce n'est pas la moins belle, car l'assistance, très nombreuse, est si pieuse qu'en lui donnant l'apparence d'une cérémonie publique, elle lui laisse tout le recueillement d'une fête conventuelle.

Les offices de l'après-midi ont surtout pour but de mettre en relief le renouvellement des promesses du Baptême. Après les Vêpres et le cantique si entraînant de

« Vive Dieu », Monsieur l'Aumônier s'est adressé aux parents pour leur rappeler qu'ils sont les garants des serments de leurs enfants; il l'a fait clairement et fortement, car il se savait écouté et compris.

Après le Salut, où le « Christus vincit » a été chanté avec une foi enthousiaste et suppliante en même temps, une procession s'est organisée en l'honneur de la Sainte Vierge. Elle se fait avec un peu plus d'abandon; c'est la procession du pardon, petits frères et petites sœurs sont accourus et convoient tous étendard, cordons, rubans qui sont emportés d'assaut. Le cortège est long, car les assistants sont nombreux; et l'on chante avec entrain. Les petits choristes de M. l'abbé Colliot alternent leurs cantiques avec les dizaines de notre Rosaire; c'est vraiment joli et pieux.

Après un dernier « Sub tuum » au chœur, comme chant d'adieu à la Sainte Vierge, invités et enfants se sont séparés. Belle fête que ces messieurs du Clergé, qui avaient eu la délicatesse de répondre à l'invitation de monsieur l'Aumônier, interprétèrent ainsi: Une journée de Paradis.

Le jeudi suivant, jour octave de la Fête-Dieu, après les Vêpres chantées à 3 heures, une seconde procession faisait le tour de l'enclos. Le long trajet permet deux reposoirs: l'un, tout en haut du bois, domine la propriété; le Bon Dieu y bénit d'un geste large l'avenue qui conduit au vieux Calvaire, — qu'il le préserve des visiteurs funestes! — et l'ensemble des constructions, que dominent le clocher gothique de la chapelle et le campanile ajouré du chœur: « Paix à cette maison ». La procession longe ensuite le grand mur qui borde la route de Quimper. Qu'il est bien d'à propos alors le chant du « Benedicite », devant le magnifique panorama qui se déroule à nos yeux! « Cieux, terres, mers, fleuves, collines et forêts, bénissez le Seigneur! Œuvres du Seigneur, louez-le, exaltez-le éternellement. » Œuvres de l'homme, bénissez aussi le Seigneur!... Ne nous arrive-t-il pas souvent de contempler dans un même tableau, du haut de la Salette, la barque du pêcheur, aux voiles rouges et blanches, glissant sur notre gracieuse rivière, et laissant humblement la dépasser une rapide auto, qui lutte de vitesse avec le train fuyant vers Paris dans un nuage de fumée ou dans une traînée de lumière? Et plus haut, tout en haut, le vrombissement d'un avion oblige à lever les yeux vers le Ciel, d'où viennent toute inspiration de génie, toute lumière. Œuvres de l'homme, si belles aussi, parce qu'elles reflètent la Toute puissance divine, bénissez le Seigneur!

Mais la procession, descendue des hauteurs, a retrouvé la vallée et les gais vergers. Le second reposoir est au haut

de la petite avenue qui descend de Notre-Dame des Sept-Douleurs vers la tonnelle et les infirmeries. Le Bon Dieu bénit de là les bâtiments du Pensionnat, l'œuvre vers laquelle tout converge : travail et prière. Une dernière bénédiction à la grande façade et aux Infirmeries, et Notre-Seigneur regagne sa prison d'amour au chant du « Magnificat » et du « Te Deum ». Il en sortira encore demain soir, fête du Sacré-Cœur. Mais ce sera une procession tout intime, qui ne parcourra que le cloître et les grands couloirs blancs, en passant devant Mater Admirabilis, pour s'arrêter à l'entrée du Pensionnat, au carrefour des classes, des chambres de musique, de la lingerie et de l'infirmerie. Le reposoir est ravissant; et l'électricité fait merveille, bien que la lumière en soit tout à fait discrète. C'est peut-être là qu'on prie le mieux, les uns pour les autres; on est en famille et tout près du Bon Dieu. La procession revient à la chapelle par le cloître, pour l'amende honorable et le dernier Salut. Les grandes fêtes sont closes; il reste un mois de rude travail pour préparer les examens et les compositions de fin d'année. Mais après de telles grâces, bien lâches serions-nous de reculer devant l'effort pour satisfaire pleinement les désirs de nos maîtresses, de nos parents, qui sont aussi ceux du Bon Dieu.

Avant de vous quitter, chères Aînées, voulez-vous nous accompagner dans une courte visite à notre grotte de Lourdes. Coin charmant, peuplé de vieux saints de pierre très sympathiques sous leur couche de vert lichen, et où vous retrouverez, avec vos souvenirs d'enfants, ceux de vos pèlerinages aux grottes de Massabielle. Prions-y ensemble pour notre cher Calvaire, sainte maison où peut-être vous avez passé comme nous aujourd'hui, les années les plus calmes de la vie.

Aussi, plus tard, comme vous encore, nous reprendrons avec bonheur le chemin du vieux nid. Et si la distance ne nous le permet pas, nous resterons unies par le souvenir et la prière aux maîtresses qui nous ont donné le meilleur de nous-mêmes. Nous leur prouverons notre reconnaissance en leur amenant de jeunes âmes qui profiteront à leur tour du même amour et du même dévouement.



Carnet de Famille

RAPPELS A DIEU

- 1931 19 Février. — Monsieur Laurent Boucher.
15 Avril. — Monsieur Gardon, époux de Marie Kergoat.
26 Mai. — Madame Laullier.
27 Mai. — Au Calvaire d'Angers Mère Saint-Louis (Arsène Normand), 87 ans, 68 de Vie Religieuse, ancienne élève. Elle fut pendant 40 ans l'infirmière dévouée de notre pensionnat.
7 Juin. — Au Calvaire d'Angers Sœur Sainte-Germaine (Marie-Noël Le Pape), ancienne élève, Professe du Calvaire de Landerneau.

MARIAGES

- 1930 11 Septembre. — Gabrielle Le Bras (Madame Jaffrès).
24 Septembre. — Marguerite-Marie de Romée (Mme André Rébillard).
18 novembre. — Louise Chardonnet et M. le Docteur Bodeau.
1931 20 Janvier. — Marie-Cécile Donval (Madame F. Lorient).
29 Avril. — Henriette Le Gall (Madame Louis Péron).
25 Juin. — Jeanne Le Bourhis (Madame Henri Liol).

NAISSANCES

- 1930 21 Août. — Jean Beaudouin, fils de Renée Morillon.
Octobre. — Yves Le Meur, fils d'Yvonne Kergoat.
4 décembre. — Jean-Pierre Hugo, fils de Rosalie Mélenec.
13 Décembre. — Michelle Beaudouin, fille de Yolande de Dieuleveult.
1931 4 Février. — Gabrielle Hélias, fille de Marie Floch.
10 Avril. — Bernard Quillivéré, fils de Marguerite Guillerot.
30 avril. — Louis Le Floch, fils de Jeanne Croissant.
8 Mai. — Monique Damelincourt, fille de Marguerite Bonillonec.

VÊTURES

- 1930 1 Juillet. — Louise Douguet, S^r St-Joseph, au Calvaire de Jérusalem.
1931 19 Mars. — Jeanne Le Moal, S^r Marie-St-Jean du Sacré Cœur, Couvent des Sœurs de St-Joseph de Cluny, à Gourin.

PROFESSION RELIGIEUSE

18 Mars. — Clotilde Guennégan, S^r Marie-Adolphe,
Fille du Saint-Esprit.

Nous réclamons l'indulgence de nos associées pour ce
premier carnet de famille, probablement bien incomplet;
nous essaierons à l'avenir de le faire plus complet.

Liste des adhérentes de l'Association Amicale des Anciennes Elèves du Calvaire

ADHÉRENTES TITULAIRES

Mlles

Abgrall, Marie (Mme Joseph Bergot), Lannilis.
Abgrall Thérèse (Madame Yves Corre), Lannilis.
Abjean Marie-Yvonne (Madame Jean Laot), Kervéogan,
Plouguerneau.
André Marie (Madame Eugène Choquet), 8, rue Choquet
de Lindu, Brest.
André Mathilde (Madame Tachen), Lesneven.
Arzur Eugénie (Mme Péran), Rue de la Marne, Lesneven.
Affret Marguerite, Guipavas.
Auzou Marie (Mme Normand), 85, Rue de la Tombe Is-
soire, Paris XIV^e.
Auzou Madeleine, 20, Rue de Paris, Morlaix.
Auzou Madeleine, 20, Rue de Paris Morlaix.
Beaudouin Marie, 3, Quai Sadi-Carnot, Laval.
Béhec Maria (Mme Georges Cheminant), Saint-Renan.
Bérest Marie-Thérèse, 7, place Saint-Pierre, St-Pol-de-Léon.
Bergot Marie (Mme Lucas), 8, rue Borda, Brest-Recou-
vrance.
Bergot Jeanne, 5, Rue Vauban, Brest-Recouvrance.
Bergot Anne (Mme Galès), Ploudalmézeau.
Bergot Catherine (Mme Briat), Lannilis.
Bergot Joséphine, Lannilis.
Bergot Marie Lannilis.
Bergot Madeleine, Lannilis.
Bergot Thérèse, Lannilis.
Bernard, Anna, « Kerellec », Penhars.
Bernard Anna Quéménéven.
Bernier Cécile, Route de Brest, Quimper.
Berthéléme Yvonne « Ker-Izit », Le Cloître-Pleyben.
Berthéléme Jeanne (Mme Emmanuel Frabolot), Brasparts.
Berthéléme Marguerite (Mme Daniou), 12, Rue Lunéville,
Quimper.
Berthéléme Marie (Madame Saliou), Avenue de la Gare,
Pleyben.

Beéthéléme Adèle, Avenue de la Gare, Pleyben.
Berthéléme Anna, Avenue de la Gare, Pleyben.
Berthéléme Germaine, Avenue de la Gare, Pleyben.
Berthéléme Yvonne, Avenue de la Gare, Pleyben.
Berthéléme Marie (Mme Germain Grannec), Runguellou,
Pleyben.
Berthéléme Louise, Runguellou, Pleyben.
Berthéléme Marie-Anne, Route de la Gare, Pleyben.
Bihan (Le) Angéline, Grande Rue, Le Conquet.
Bihan-Pennanroz (Le) Marie-Louise, 4, Rue du Parc,
Quimper.
Biorin Marguerite (Mme Joseph Bastit), 4 bis, Rue Vol-
taire, Brest.
Boëtté (Le) Maria, Hôtel Cusset, 95, Rue Richelieu, Paris.
Boëtté (Le) Fanny, 13, Place Thiers, Morlaix.
Bonot Marie (Mme Ernou), 7, Place du Château, Brest.
Boucher Yvonne, Lampaul-Guimiliau.
Boucher Madeleine (Mme Quéinnec), Rue de la Gare, St-
Brieuc.
Bouillonnet Marguerite (Mme Damelin court), 15, Rue Fré-
déric Mottez, Lille.
Bouillonnet Camille (Mme Stellini), 43, Rue de Nancy,
Casablanca.
Bouneville Amelia (Madame Collins), 8, Thirlmele Road,
Streatham Park, London.
Bourhis (Le) Jeanne, 18, Rue du Parc, Quimper.
Boutellier Marthe (Mme Dehu), 61, Avenue de Neuilly,
Neuilly-sur-Seine.
Branellec Angéline (Mme Duval), 4, Rue du Four, Lesneven.
Branellec Adèle, Rue Alain Ferjean, Lesneven.
Bras (Le) Gabrielle Mme Jaffrès), Le Pors, Lampaul.
Bras (Le) Marie, Le Pors, Lampaul.
Bras (Le) Thérèse, Guiclan.
Briat Anna, Lannilis.
Bris (Le) Jeanne (Mme Gallou), Moulin de la Roche.
Bris (Le) Yvonne (Mme Le Crane), Kerjos, Fouesnant.
Bussy Béatrix (Mme Kelly), 5, Compton Avenue, Hamp-
stead Lane, n° 6, London.
Cabioch Annie (Mme Hernot), Rue de La Fontaine-Blanche,
Landerneau.
Cabon Marie (Madame Ernest Cabioch), Rue des Bouche-
ries, Landerneau.
Callennec (Le) Marie, Rue de la Fontaine-Blanche, Lan-
derneau.
Calvez Virginie (Mme Tanguy), Rue du Folgoët, Lesneven.
Caroff Marie (Mme Le Moal), Rue de Traverse, Landerneau.
Chabany Marie, 33, Rue Kéréon, Quimper.
Chapalain Lucie (Mme David), 75, Rue Jean Jaurès, Brest.
Chardonnet Louise (Mme Bodeau), 44, Chemin des Mou-
lins, Toulon.

Chardronnet Elisabeth, 13, Rue Ambroise Thomas, Brest.
 Cleuziou Thérèse, Pratudou, Lennon.
 Cleuziou Jeanne (Mme Merrien, Rue du Château, Brest.
 Cloarec Renée, Rue de Brest, Landerneau.
 Cloître Marie (Mme Eugène Caroff), Route de la Filature, Landerneau.
 Cloître Anna, Quai de Léon, Landerneau.
 Colin Louise, Le Rible, Plomodiern.
 Collin Louise, 16, Rue Mouton Duvernet, Paris XIV.
 Collins Sheila, 8, Thirlmere Road, Steatham Park, S. W., 16, London.
 Colomby Marie, 4, Rue La Fayette, Landerneau.
 Corcuff Jeanne (Mme Diverrès), L'Hôpital-Camfrout.
 Cornec Marie, Quinquis-Meur, Plouédern.
 Corre Francine (Mme Nicol), Lampaul.
 Cotten Louise, Bureau des postes, Audierne.
 Couloigner Francine (Mme Le Bras), Quinquis-Meur, Plouédern.
 Couloigner Marie, Penvern, Plouédern.
 Courant Yvonne, 87, Rue Maréchal Foch, Tarbes.
 Courant Renée, 87, Rue Maréchal Foch, Tarbes.
 Crapin Marie (Mme Mazé), 22 ter, Rue Armorique, Brest.
 Recouvrance.
 Crapin Louise (Mme Briand), 22 ter, Rue Armorique, Brest-Recouvrance.
 Croissant Marie (Mme Nédellec), Rue Laënnec, Quimper.
 Croissant Jeanne (Mme Floch), Moulin du Châtel, Lannilis.
 Croissant Bernadette, Lespritén, Briec.
 Crouan Marie (Mme Pierre Crouan), 74, Rue Victor Hugo, Brest.
 Crouan Lœtitia, 74, Rue Victor Hugo, Brest.
 Crouan Germaine, 74, Rue Victor Hugo, Brest.
 Crouan Marie (Mme Ernest Crouan), 19, Rue Louis Pasteur, Brest.
 Cuff (Le) Lucie (Mme Gouriou), Roc-Saint-André, Morbihan.
 David Jeanne (Mme Cornec), Ploudiry.
 David Marguerite (Mme Grall), Landivisiau.
 David Anne, Ploudiry.
 Derrien Louise (Mme Labous), L'Hôpital-Camfrout.
 D'Hervé Marie, Quillihouarn, Penhars.
 D'Hervé Elisa, Quillihouarn, Penhars.
 Didailler Marie (Mme Poquet), Penhoat-Tynaon, St-Nic.
 Dieuleveult (de) Marguerite-Marie (Mme René Beaudouin), Craon (Mayenne).
 Dieuleveult (de) Suzanne, Le Ménec, Le Folgoët.
 Dieuleveult (de) Geneviève, Le Ménec, Le Folgoët.
 Doaré Marie-Anne, Kergolvez, Penhars.
 Dieuleveult (de) Suzanne, Le Ménec, Le Folgoët.

Donval Marie, 95 Rue Anatole France, Lambézellec.
 Dréau Marie-Jeanne (Mme Berthéléme), Runguellou, Pleyben.
 Dubois Eugénie (Mme Soubigou), Rue de la Marne, Lesneven.
 Dubois Marie (Mme Edmond Le Bos), Pontchrist, La Roche-Maurice.
 Escoffier Jacqueline, 80, Rue de la Chaussée, Argentan (Orne).
 Fagon Joséphine (Mme Vincent Inizan), Kéruef, Kernouës.
 Feunteun Anna, Kerfrez, Ergué-Gabéric.
 Flatrès Marie-Louise, Rosporden.
 Floch Yvonne, Lannilis.
 Floch Marie (Mme Hélias), Lariégat, Lopérec.
 Floch Jeanne, Kervinic, Lopérec.
 Frabolot Jeanne, Bourg de Brasparts.
 Francis Marie, Rue du Pont, Lesneven.
 Franc (Le) Marie (Mme Furet), 71 Rue Vauban, Brest-Recouvrance.
 Gac Marie (Mme Yves Roudaut), Rue du Folgoët, Lesneven.
 Galès Anne, Ploudalmézeau.
 Gall (Le) Thérèse (Madame Le Meur), Ploudalmézeau.
 Gall (Le) Julia (Mme Achille Le Meur, 7, place du Château, Brest.
 Gall (Le) Gabrielle (Mme Pierre Le Goaziou), 1 Place Bisson, Lorient.
 Gall (Le) Marie, Rue Nationale, Rosporden.
 Gall (Le) Léontine, Rue Nationale, Rosporden.
 Gall (Le) Françoise, Rue Nationale, Rosporden.
 Gall (Le) Henriette (Mme Péron), Penfrat, Saint-Ségal.
 Gall (Le) Francine, Penfrat, Saint-Ségal.
 Gall (Le) Jeanne, rue Vauban, 21, Brest-Recouvrance.
 Gall (Le) Marie (Mme Palud), 29, rue de Traverse, Brest.
 Gaubian Amélie, 8, rue Gossec, Paris XII^e.
 Geffroy Yvonne, Plouescat.
 Gibrat Yvonne, 31, rue de l'Apport, Dinan.
 Goaziou (Le) Jeanne (Mme Gibrat), 13, rue de l'Apport, Dinan.
 Goaziou (Le) Marie, Place Emile Souvestre, Morlaix.
 Gouriou Thérèse, Roc Saint André, (Morbihan).
 Gouriou Marguerite, Roc Saint André (Morbihan).
 Gourvest Louise, L'Hôpital-Camfrout.
 Guéguen Marie, 2, rue de la Fontaine Blanche, Landerneau.
 Guéguen Jeanne, Botrévy, Tréflévénez.
 Guellec (Le) Julie (Mme Raphalen), Lanvao, Pouldreuzic.
 Guellec (Le) Anna, Kerveillant, Plozévet.
 Guénolé Marguerite (Mme Tirilly), Kerascoët, St-Ségal.
 Guézennec Jeanne, au Moustoir, Penhars.
 Guillerm Anna (Mme Pédel), Irvillac.

Guillerot Marguerite (Mme Quillévéré), Pont-Menou, Plouégat-Guerrand.
 Guyot Marguerite, 140, rue de Paris, Brest.
 Hamon Marceline, rue d'Enfer, Plouguenast (Côtes-du-Nord).
 Hanras Marie (Mme Pellet), Quimper.
 Hardy Madeleine, Le Conquet.
 Hémon Anna, Guengat.
 Henry Jeanne, Toubelaine, Plestin-les-Grèves.
 Hily Madeleine, 16, quai de Léon, Landerneau.
 Hily Marie.
 Huon Jeanne (Mme Dilasser), rue du Folgoët, Lesneven.
 Innes Gwendoline, 1, Melville Road Edgbaston, Birmingham.
 Jacq Denise (Mme Londais), 64, rue Tolbiac, Paris XIII.
 Jacq Marguerite (Mme Hardy), Le Conquet.
 Jamault Madeleine (Mme Victor L'Helgoualch), 15, rue de Traverse, Brest.
 Jamault Marie-Louise, Lanvéoc.
 Jaouen Aliette, Kérivy, Bannalec.
 Jaouen Anna, Saint-Renan.
 Jaouen Marie (Mme Emile Cheminant), Saint-Renan.
 Jestin Antoinette, Le Ruguel, Plabennec.
 Joncour (Le) Augusta, Douarnenez.
 Kelly Jacqueline, 5 Compton Avenue, Hampstead Lane n° 6, Londres.
 Kérautret Louise (Mme Créach), 13, Place du Château, Brest.
 Kérautret Mélanie (Mme Malardeau), 23, rue Amiral Linois, Brest.
 Kerdévez Marie (Mme Berthéléme), Ker-Izit, Le Cloître-Pleyben.
 Kergoat Yvonne (Mme Le Meur), rue Villebois Mareuil, Asnières (Seine).
 Kergoat Marcelle, Kermadiou, route de Plourin-Morlaix.
 Kergoat Rose, Kermadiou, route de Plourin-Morlaix.
 Kergoat Marie (Mme Goardon), rue d'Aiguillon, Morlaix.
 Kerhoas Anne-Marie, Cléguer, Lopérec.
 Kerhoas Yvonne, Cléguer, Lopérec.
 Kériel Marie, Plabennec.
 Kériel Germaine, 59 rue de la Fontaine Blanche, Landerneau.
 Kernéis Marie (Mme Guillou), Talliou, Quimerch.
 Kernéis Annie, Kéroullé, L'Hôpital-Camfrout.
 Kérouanton Maria (Mme Dessenon), 34, rue Vauban, Brest-Reouvrance.
 Kérouanton Jeanne (Mme Lesconnec), rue Notre-Dame, Lesneven.
 Kerveillant Suzanne, Bourg de Landudec.
 Kervenno Marie (Mme Roudaut), Lesneven.

Kervenno Louise (Mme Emile Crouan), Place de la République, Guingamp.
 Lamandé Marie-Louise (Mme Bernard), 48, rue Chanzy, Chartres.
 Lamandé Paulette, Plouguenast.
 Lanchou Marie-Madeleine, Landivisiau.
 Lanchou Françoise, Landivisiau.
 Langlois Gabrielle, 36, rue Danton, Brest.
 Langlois Marie (Mme Bouguen), 36, rue Danton, Brest.
 Langlois Madeleine (Mme Coadic), 36, rue Danton, Brest.
 Lannuzel Yvonne, 74, rue de Verdun, Saint-Marc.
 Laot Reine (Mme Caraës), Plougastel-Daoulas.
 Largenton Pauline (Madame Nédellec), 4 bis rue Voltaire, Brest.
 Laudren Marie (Mme Pailler), rue Latour d'Auvergne, Landerneau.
 Laudren Anna (Mme Berthou), rue de Brest, Landerneau.
 Laudren Lucie (Mme Francis Le Moal), rue de Brest, Landerneau.
 Laullier Marie-Louise, 73, rue Victor-Hugo, Brest.
 Léocat Anne (Mme Huon), rue du Folgoët, Lesneven.
 Lervannec Jeanne, 6, rue des Halles, Saint-Brieuc.
 L'Helgoualch Anne-Marie (Mme Chamrion), 3, rue Christorée, Thizy (Rhône).
 L'Helgoualch Anna, Plonévez-Porzay.
 Lintanf Germaine (Mme Georges Lambert), 3, Boulevard Thiers, Saint-Brieuc.
 Liscouët Marie, 86, rue de Siam, Brest.
 Livinec Paule (Mme José Corre), 27, rue Coat-ar-Guéven, Brest.
 Livinec Marthe (Madame Gaston Corre), 4, rue Amiral Linois, Brest.
 Loch Jeanne (Mme Tanniou), Kérifforn, Plonéour-Lanvern.
 Loch Bernadette, Kerguérol, Tréogat.
 Londais Amélie (Madame Delmas), 64, rue Tolbiac, Paris XIII.
 Lorit Jeanne (Mme Damian), route de Brest, Quimper.
 Lorit Cécile (Mme Bernier), route de Brest, Quimper.
 Lucas Joséphine, Kernévén, Bohars.
 Lucas Marie, Kernévén, Bohars.
 Madec Yvonne, Dispensaire, Châteauneuf-du-Faou.
 Malardeau Marie-Louise, 23, rue Amiral Linois, Brest.
 Malardeau Anne-Marie (Mme Bramoullé), rue Louis Pasteur, Brest.
 Malardeau Mélanie, 23, rue Amiral Linois, Brest.
 Marchadour Madeleine, Place Latour d'Auvergne, Quimper.
 Masseron Amélie, rue de la Fontaine Blanche, Landerneau.

Masseron Amélie, rue de la Fontaine Blanche, Landerneau.
 Masson (Le) Mathilde (Mme Germain Berthéléme), Plonévez-du-Faou.
 Mazé Jeanne (Mme Floch), Kervinic, Lopérec.
 Mazé Marie (Mme Le Bras), Minven, Hanvec.
 Mélénez Juliette, Quai Kléber, Camaret.
 Mélénez Rose, Bureau de poste, Camaret.
 Mélénez Rosalie (Mme Hugo), 29, rue Monge, Brest.
 Merrien Rose, 7, rue Ernest Renan, Douarnenez.
 Mésanstourne (de) Jeanne (Mme Nicol), rue Jérusalem, Lesneven.
 Mesle (Le) Marie-Charlotte, Les Baleries, Daon.
 Meur (Le) Marie-Thérèse, 7, Place du Château, Brest.
 Mével Marie, 40, rue de Daoulas, Landerneau.
 Mével Honorine, 40, rue de Daoulas, Landerneau.
 Miossec Marie-Ange, Pors-Mai, Landerneau.
 Mironneau Elisabeth, 2, rue du Rempart, Vannes.
 Mironneau Yvonne, 2, rue du Rempart, Vannes.
 Moal (Le) Louise, Gourin.
 Morillon Renée (Mme Jules Beaudouin), rue de Bel-Air, Laval.
 Morvan Yvonne, 4, rue Duret, Brest.
 Moulin Marie, Kéranquéré, Dinéault.
 Naour (Le) Germaine, Kerriou, Rosporden.
 Nest (Le) Isabelle, Kergadalen, Saint-Ségal.
 Nicolas Joséphine, Plouguerneau.
 Nicolas Joséphine « Lilia », Lannilis.
 Ollivier Marie (Mme Luneau), rue de Traverse, Landerneau.
 Oria Marie-Antoinette, Manoir des Tilleuls, Saint-Marc.
 Page (Le) Anna, (Mme Luneau), rue de la Fontaine Blanche, Landerneau.
 Page (Le) Jeanne, rue Romain Desfossés, Landerneau.
 Page (Le) Madeleine, rue Romain Desfossés, Landerneau.
 Pasteur Julia (Mme Le Bras), 36, rue de l'Eglise.
 Pénel Marguerite-Marie, 26, rue Bugeaud, Brest.
 Pennanroz Anastasie (Mme Butet), rue Duguay-Trouin, Douarnenez.
 Pennanroz Hélène, rue Duguay-Trouin, Douarnenez.
 Pennanroz Marie, rue Duguay-Trouin, Douarnenez.
 Pennanroz Jeanne, rue Duguay-Trouin, Douarnenez.
 Pennanroz Clarisse (Mme Jacq), Kerpigeons, Argenton.
 Penvern Joséphine (Mme Le Corre), rue Jérusalem, Lesneven.
 Péron Marie (Mme Tirilly), Rospirou, Saint-Ségal.
 Péron Marie-Anne (Mme Le Doaré), Plomodiern.
 Péron Gabrielle (Mme Moulin), Kéranquéré, Dinéault.
 Piriou Louise (Mme Sinou), 14, rue des Plantes-Kremelin, Bicêtre.

Pouliquen Jeanne (Mme Praneuf), rue Marie Lenéru, Brest.
 Prier Marie-Louise, Lannilis.
 Proal Amélie (Madame Henri Péria), Place du Château, Brest.
 Proal Marie, Place du Château, Brest.
 Proux Marie, 2, rue du Pont Firmin, Quimper.
 Puech Marie-Jeanne, Kermabeuzen, Penhars.
 Quéinnec Marthe, Berven.
 Quéinnec Marie, Berven.
 Quéinnec Marie-Thérèse, Lopérec.
 Quéinnec Jeanne, Lopérec.
 Quéméré Marie-Anne, Kéromen, Ergué-Armel.
 Quéméré Marie-Jeanne, Kéromen, Ergué-Armel.
 Quentel Joséphine (Mme Léon Colin), Moulin du Folgoët, Le Folgoët.
 Rannou Marie (Mme Le Bras), Guiclan.
 Rannou Henriette, Pleyben.
 Rannou Yvonne, Pleyben.
 Rémond Catherine (Mme Le Hétet), 9, rue Emile Zola, Brest.
 Rémond Jeanne, Place Thiers, Morlaix.
 Rendu Jeanne (Mme Augès), 13, boulevard Hérault, Saint-Brieuc.
 Richard Alphonsine, 7, rue Alsace-Lorraine, Rosporden.
 Riou Anne-Marie, Saint-Renan.
 Roince (de) Marguerite-Marie (Mme Rébillard), Saint-Georges, La Roë, Mayenne.
 Roince (de) Bernadette, Haute Garenne, Mûr-de-Bretagne (Côtes-du-Nord).
 Roince (de) Paulette, Haute-Garenne, Mûr-de-Bretagne (Côtes-du-Nord).
 Roscongar Eugénie, Bohars.
 Roudaut Marie-Louise, Lesneven.
 Roudaut Amélie (Mme Tanguy), 53, rue Jean Jaurès, Brest.
 Roux (Le) Marie (Mme Liechty), 3, rue Duret, Brest.
 Roy (Le) Jeanne, 3, Place de la Mairie, Rosporden.
 Salaün Marie, 134, rue de Louches, Denain (Nord).
 Salaün Angèle, rue de la Marne, Camaret.
 Seach Le Marie (Mme Berthéléme), Avenue de la Gare, Pleyben.
 Sénéchal Félicie, Bannalec.
 Simon Emilie, rue de l'Eglise, Landerneau.
 Siou Jeannie (Mme Cleuziou), 37, rue Fontaine Blanche, Landerneau.
 Stervinou Simone, Usine à Gaz, Quimper.
 Talec Marie (Mme Guillermou), Lannilis.
 Talec Olive (Mme Tromvelin), Moulin du Grand Pont, Lannilis.

Talec Joséphine, rue de l'Enfer, Lannilis.
Tinténia (de) Suzanne (Mme de Dieuleveult), Le Ménéec,
Le Folgoët.
Vaillant (Le) Anne (Mme Adolphe Le Goaziou), 7, rue
Saint-François, Quimper.
Vicaire Marie, 25, rue Puebla, Lambézellec.
Vérine Isabelle (Mme Herrou), rue de Traverse, Brest.
Vérine Louise (Mme Moal), Ven-Gleuz, Gouesnou.

ADHÉRENTES HONORAIRES

Auzou Mme, 18, rue de Paris, Morlaix.
Beaudouin Mme, 36, rue de la Paix, Laval.
Blanchard Léontine Mlle, 48, rue de l'Eglise, Brest-Recou-
vrance.
Blanchard Victorine Mlle, 48, rue de l'Eglise, Brest-
Recouvrance.
Bonvalet Mlle, Calvaire de Landerneau.
Boulic Mlle, 32, rue Jean Macé, Brest.
Corre (Le) Mme, U. T. P. Dabou, (Côte d'Ivoire).
Chabay Jeanne Mlle, 33, rue Kéréon, Quimper.
Duval Mlle, 11, rue Puebla, Lambézellec.
Gall (Le) Mme, Saint-Renan.
Gall (Le) Mlle, Kergall, Ploudalmézeau.
Gautier Berthe Mlle, Montreuil, par Champréon (Mayenne).
Gauthier Hélène Mlle, Montreuil, par Champréon
(Mayenne).
Guillaume Mme, 10, rue Magenta, Lambézellec.
Hécart Mme, Marquette, en Ostrevant (Nord).
Hécart Mlle, Marquette, en Ostrevant (Nord).
Hir (Le) Mlle, 21, rue de la Mairie, Brest.
Kelly Marguerite Mlle, 5, Compton Avenue, Hampstead
Lane, n° 6, London.
Lervannec Marie, Mlle, 6, rue des Halles, Saint-Brieuc.
Mironneau Mme, 2, rue du Rempart, Vannes.
Moigne (Le) Mlle, avenue de la gare, Landerneau.
Normand Mlle, 85, rue de la Tombe Issoire, Paris XIV*.
Pape (Le) Mlle, Calvaire de Landerneau.
Quéinnec Mlle, Pen-ar-Feunteun, Guiclan.
Roudaut Gabrielle Mlle, Lesneven.
Roudaut Renée Mlle, Lesneven.
Roux (Le) Mlle, Châteauneuf-du-Faou.
Salmon Mlle, 54, rue d'Aiguillon, Brest.
Simon de Kerguinic Marie, Saint-Derrien.